



Begnews.ch

Les nouvelles de Begnins

Numéro 15 | Janvier - février - mars 2012 | www.begnews.ch | 1268 Begnins

Bientôt 28 appartements protégés à Begnins



Simulation des futurs appartements sur la parcelle sud de l'EMS

S'il est un problème qu'il devient de plus en plus urgent d'aborder, c'est bien celui posé par le vieillissement de la population. Et il faut constater qu'il y a actuellement un important manque de logements destinés aux personnes âgées, souvent à mobilité réduite, logements qui se situent entre les appartements traditionnels et l'EMS. Ces appartements sont une nécessité: ils permettent à ceux qui perdent peu à peu leur autonomie de conserver leur indépendance tout en bénéficiant de prestations médicales et sociales leur assurant la sécurité et une vie agréable.

Pour répondre à ce besoin, le conseil de la Fondation de Bellevue s'est penché sur la possibilité de construire un immeuble à appartements protégés sur la parcelle sud de l'EMS. C'est le très intéressant et innovant projet de Jean-Pierre Friedli, architecte à Begnins, qui a été retenu. Le bâtiment de trois étages, intégré dans la pente, comprendra vingt-huit appartements de une, deux et trois pièces ainsi qu'une salle de rencontre, un salon de coiffure-pédicure, un cabinet de physiothérapie, un cabinet de consultation médicale, une salle d'attente et un parking au rez-de-chaussée. Une galerie couverte reliera directement les appartements à l'EMS Bellevue.

L'enquête publique a abouti en juin 2010 et le permis de construire a été délivré la même année. Le coût de la construction est chiffré à onze millions. Pour financer l'opération, il a été décidé de créer une société anonyme à but non lucratif sous le nom de «Résidence Plein Sud Begnins SA». Le terrain, d'une surface de 3'000 m² est mis à disposition de la SA sous forme d'un droit de superficie par la Fondation Bellevue qui apportera également 400'000 francs. Sur proposition de la Municipalité, le Conseil communal de Begnins a autorisé la souscription par la Commune de Begnins d'actions pour un montant de 800'000 francs.

Sur dix-huit communes de la région sollicitées pour participer à cette importante réalisation, treize ont répondu favorablement, si bien que le capital actions se monte à trois millions, somme qui dépasse largement le plan financier prévu.

Une commission de gestion va bientôt être mise en place, qui sera chargée de mettre sur pied un règlement d'application, de prévoir les modalités de fonctionnement du bâtiment, d'établir les critères permettant de louer ces logements, étant bien entendu que les habitants des communes ayant participé à la constitution du capital actions disposeront d'un droit prioritaire d'inscription.

Le démarrage du chantier est prévu pour le mois d'avril 2012 et se prolongera jusqu'à fin 2013, début 2014. Il sera certainement très important et spectaculaire, car il s'agira de creuser le talus situé au sud de l'EMS avant d'entreprendre la construction proprement dite.

Il est donc probable que la mise en œuvre de cette réalisation causera d'importantes nuisances dans le quartier, voire dans le village. C'est pourquoi le conseil de la Fondation Bellevue lance un appel aux Begninois, leur demandant de faire preuve de patience et de compréhension pendant la durée du chantier en n'oubliant pas que le but final est le bien-être et le confort de nos Anciens, qui, vous en conviendrez, le méritent bien.

Olivier Bally

Edito

Puisque nous avons jusqu'à la fin du mois de janvier pour formuler nos vœux, j'en profite pour vous souhaiter une bonne et heureuse année. J'espère que tout le monde a bien passé le cap. Mais quel cap, au juste?

Mis à part un nouveau nombre sur notre agenda, je ne vois aucun signe d'étape franchie autour de nous et encore moins sur notre belle planète. En 2011, les conflits armés se comptaient par centaines. Aujourd'hui, je ne crois pas avoir entendu parler de trêves en série. Le remède à la crise financière se trouve toujours au stade des négociations. Il n'y a pas de révolution non plus en ce qui concerne misère et réchauffement climatique. En ce début d'année, le constat est sans appel: le nombre d'obstacles nous séparant d'un monde meilleur est aussi grand que ma naïveté d'y arriver par mes seuls vœux de nouvelle année.

Le cap du Nouvel An, c'est quelque chose de plus personnel. C'est l'occasion de nous arrêter sur l'année écoulée, d'en commencer une autre en chantant nos vœux un verre à la main et en murmurant nos bonnes résolutions les doigts croisés derrière le dos; et c'est surtout un temps bien choisi pour célébrer avec enthousiasme et confiance le premier jour du reste de nos vies.

Géraldine Chytil

Nous avons glissé dans ce numéro un encart de photos choisies. Le sujet en est simple et réjouissant puisqu'il s'agit des Noëls au village sous toutes leurs formes et pour tous les âges. Bonne lecture!

Adresse du journal:
par mail: contact@begnews.ch
par poste: Begnews, Gd-Rue 3, 1268 Begnins.
Site internet: www.begnews.ch

Sommaire

- > **Bientôt 28 appartements protégés à Begnins** 01
- > **Portrait**
Un tatoueur peu expansif mais très expressif
- > **Dossier commune**
Antoine Nicolas, Syndic: Petit bilan intermédiaire
- > **BegArtisan** 02
- > **Chronique du village**
Les réseaux écologiques
- > **Informations communales**
- > **BegBrèves** 03
- > **La déchetterie sur le départ**
- > **La «grande soirée» de la gym**
- > **«Parking» à Sarraux-Dessous**
- > **Votre agenda** 04

Jean-Pierre Friedli,
l'architecte



Originaire de Vevey, Jean-Pierre Friedli obtient son diplôme d'architecte à Lausanne, où il travaille encore quelques années, notamment sur le projet de la Bourdonnette. Puis c'est le départ pour les îles lointaines, en l'occurrence les Seychelles, où il construira de nombreuses maisons et même une église. Il est alors sollicité par les autorités locales pour établir un règlement des constructions. Jean-Pierre Friedli, déjà fidèle à sa philosophie prônant une architecture non-intrusive, propose pour règle unique que les futures constructions ne dépassent pas la hauteur des cocotiers...

De retour en Suisse en 1977, il habite alors à Begnins tout en travaillant plusieurs années à Nyon, avant d'établir définitivement au village son atelier, d'où sortiront de très nombreux projets architecturaux.

Si l'on devait définir Jean-Pierre Friedli d'un seul mot, ce serait «passion». Passion pour la culture et le théâtre, pour la région, pour le village, passion pour la création, pour l'architecture. Bien entendu, une vie entière placée sous le signe de la passion ne peut pas s'écouler comme un long fleuve tranquille. C'est sans doute pour cela que Jean-Pierre Friedli est intarissable quand il raconte ses souvenirs.

Dès qu'il évoque son métier, il parle d'humanisme, de respect du travail, de nos ancêtres, d'harmonie avec la nature, de créations où l'architecte est là pour meubler le vide, de dialogue avec l'environnement. Enfin, pour clore notre entretien, il a cette très belle image : «La maison idéale devrait être pareille à un nid que l'on a déposé depuis le ciel et qui se fond dans le paysage.»

Olivier Bally

Un tatoueur peu expansif, mais très expressif

J'ai rencontré Serge-Roland Amme, tatoueur à Begnins, dans son atelier, à la rue de l'Ancien Tram.

Begnews : Comment devient-on tatoueur? Quel parcours faut-il emprunter pour y arriver?

Le tatoueur, Serge-Roland Amme : Ben, bof, je sais pas trop pour les autres... Moi, j'ai appris sur le tas. J'étais surtout doué pour le dessin, déjà à l'école, et j'aimais bien la peinture et l'art en général; mais avant tout, pour devenir tatoueur, il faut être de la famille Rock'n'Roll!

Begnews : Mais as-tu fait cela toute ta vie?

Le tatoueur : Non, non pas du tout! J'ai fait un apprentissage à La Poste, c'est seulement après que je suis parti à travers le monde avec mon matos, mes aiguilles, mes encres: l'Inde, la Thaïlande, la France, Ibiza, puis Lausanne, Genève et enfin Begnins...

Begnews : Et peut-on vivre de cet art... à Begnins?

Le tatoueur : Ben oui, en tout cas, pour moi, pas de problèmes, je suis un des seuls de la région.

Begnews : Mais tu es super doué! Les photos de tes œuvres, que je vois pendues au mur, sont impressionnantes.

Le tatoueur : Ouais, ouais, je me débrouille pas mal. J'ai une bonne réputation dans les alentours.

Begnews : Est-ce que tu es contrôlé, pour l'hygiène?

Le tatoueur : Oh là là! Tout est contrôlé: les aiguilles,

qui viennent directement de Chine et qui sont les mêmes que pour les acupuncteurs, mais plus courtes, les encres... On a des contrôles d'un office cantonal d'hygiène, on a des directives de l'OFSP... Je t'explique qu'on n'est pas lâché dans la nature avec notre matos!

Begnews : Est-ce que ça fait mal de se faire tatouer?

Le tatoueur : Ben oui... Mais c'est le résultat qui compte! Des fois, je sens bien que la personne qui vient se faire tatouer est un vrai maso, mais ça, ça ne m'intéresse pas! Il faut avoir un bon feeling avec le client avec qui je vais peut-être passer vingt-cinq heures étalées sur trois mois. Je vais lui faire un peu mal, mais il a confiance en moi!

Begnews : Encore une petite chose, est-ce que je peux te prendre en photo pour illustrer mon article?

Le tatoueur : Oh non! Pas besoin de voir ma bobine! Je préfère que tu mettes un tatouage que j'ai fait... et mon site internet* (grand rire).



Je suis donc repartie, un peu frustrée de n'avoir pas de photo de l'artiste, mais heureuse d'avoir touché du bout des doigts ce monde qui m'était, jusque-là, parfaitement inconnu et qui me paraît, dès lors, bien moins effrayant...

Aline Turin

*www.tatoo-sr.ch

Antoine Nicolas, syndic: petit bilan intermédiaire



Trente années au conseil communal, municipal pendant une année et demie, syndic depuis bientôt six ans, tel est le bilan de l'engagement d'Antoine Nicolas pour la Commune de Begnins. Cela représente une fidélité, un travail impres-

sionnant et un nombre incalculable d'heures, de journées, de soirées consacrées à la communauté. Il y a peu de moments où la pression se relâche, à tel point qu'avec son bon sens d'homme de la terre, il nous dit qu'il a l'impression d'être en vendanges tout au long de l'année. Mais il ne s'en plaint pas, bien au contraire. C'est un peu comme si tout ce dévouement était normal pour le bien de ce village, qui lui tient tant à cœur.

Il conçoit son rôle comme celui d'un chef de famille qui doit gérer le ménage communal. Et cela n'est possible qu'avec l'appui et la collaboration sans faille des autres municipaux. Antoine Nicolas reconnaît volontiers que l'entente avec ses collègues est totale, agréable et très fructueuse. Il souligne aussi l'engagement et la compétence de tout le personnel communal, sur lequel il peut s'appuyer quelles que soient les circonstances. En jetant un regard en arrière, notre syndic con-

state que bien des choses ont changé au village ces dernières années. La population a rapidement passé de mille-trois-cents à presque mille-sept-cents personnes et comptera certainement deux-mille âmes d'ici quelques années. Il y a aussi eu d'importantes réalisations, telles que le chauffage à distance, la modération du trafic, l'amélioration du réseau d'eau, la révision du plan général d'affectation des zones constructibles, ...

Quant aux projets pour l'avenir, ils vont des agrandissements scolaires à l'aménagement de la Grand-Rue, en passant par la construction d'un nouveau réservoir, etc., tout cela, bien entendu, en fonction des possibilités financières de la Commune.

Ce «métier» de syndic apporte aussi quelques soucis à Antoine Nicolas, notamment les relations parfois compliquées avec le Canton, mais surtout beaucoup de satisfactions et de très nombreuses rencontres fort intéressantes, ce qui est paradoxal pour quelqu'un qui se dit timide et plutôt prêt à passer la journée à lire un bon bouquin au coin du feu. Il constate alors avec philosophie que parfois la vie nous pousse où l'on ne serait pas forcément allé de soi-même, et que cela n'en est que meilleur.

Olivier Bally

Les réseaux écologiques



Beate Schiercher-Viret et Frédéric Guenin

Depuis de nombreuses années déjà, les agriculteurs de notre région s'engagent pour la nature en laissant sur leurs domaines des parcelles en «compensation écologique» afin de favoriser la faune et la flore. Ces parcelles sont, par exemple, des prés fauchés tardivement, des bordures de champs laissées en jachère, des haies non entretenues, etc. Le problème est que ces parcelles sont des îlots éloignés les uns des autres, sans lien. L'idée, pour les réunir, nous vient de Suisse alémanique, où le concept, déjà en place depuis plusieurs années, s'appelle «réseau écologique». Il s'agit d'agrandir les parcelles en compensation écologique existantes et de les relier les unes aux autres, dans la mesure du possible, afin d'aider la dispersion des animaux et des plantes.

Le cas qui nous intéresse est le «réseau de la Serine»*, qui réunit les villages de Begnins, Bassins, Le Vaud et Burtigny sur une surface de mille hectares.

Démarrer un tel projet ne se fait cependant pas sur un claquement de doigts: plusieurs étapes sont nécessaires à sa réalisation.

Tout d'abord, un groupe d'agriculteurs décide de réaliser un réseau sur un périmètre choisi. Ils créent un comité formé d'un représentant par village: dans notre cas, ce sont Christian Duclos pour Le Vaud,

Daniel Tüscher pour Burtigny, Steve Cosendey pour Begnins et Frédéric Guenin, président, pour Bassins.

Ensuite, ils font appel à un biologiste afin de définir les espèces-cibles (papillons, mammifères, reptiles, plantes, etc.) et les mesures permettant de les favoriser (laisser un tas de cailloux, un amas de branches, une touffe d'orties). Cette personne est rémunérée en partie par les agriculteurs et en partie par le Canton.

Beate Schiercher-Viret, de Begnins, a été choisie pour mener à bien ce dossier.

Je l'ai rencontrée avec Frédéric Guenin, président du réseau. Ingénieure agronome à la base, Beate Schiercher m'explique qu'elle a dû changer son propre point de vue en acceptant ce travail. En effet, son image de l'agriculture était plutôt basée sur le rendement et le «propre en ordre», alors que les réseaux écologiques prônent un peu de «laisser-aller»...

Frédéric Guenin et Beate Schiercher aimeraient rendre le public attentif au fait que les paysans ne sont plus là uniquement pour nourrir la population, mais aussi pour entretenir le paysage et sauvegarder une faune et une flore qui ont été bien malmenées ces dernières décennies. Lorsque les réseaux écologiques seront efficaces, le déplacement de la faune et la dispersion de la flore seront largement favorisés. Donc, prudence! A nous, public, de ne pas aller démonter un tas de branches qui nous semble un peu «chenit», mais qui, peut-être, abrite quelques salamandres ou lézards agiles, ni de lâcher notre chien derrière un lièvre brun qui détaille dans une jachère...

Le «réseau de la Serine» a maintenant six ans pour prouver son efficacité. Au bout de ce délai, décision sera prise, espérons-le, de continuer le projet pour six autres années. C'est un peu l'avenir de nos paysans qui se joue ici; alors, respectons leur nouvelle image d'accord avec la nature!

Aline Turin

*serine.bcis.ch et www.oqe.ch



INFORMATIONS COMMUNALES



Martelage

C'est le 11 novembre qu'a eu lieu la sortie de martelage dans les forêts communales, sous la conduite de M. Pidoux, garde-forestier.

Elle a été suivie du traditionnel repas regroupant, à la cabane forestière, les anciens syndics et anciens municipaux ainsi que la municipalité actuelle.

Ci contre: M. Pidoux, Anne Stiefel, Jacques Favre, Eric Haldemann, Antoine Nicolas.

Séance du Conseil communal du mardi 1^{er} novembre 2011

Décisions:

Le Conseil communal a décidé à l'unanimité:

1. d'approuver le procès-verbal du 30 août 2011.
2. d'approuver à la majorité moins 17 «non» et 2 abstentions l'arrêté d'imposition pour l'année 2012 avec un point d'impôts de 67%.

Monsieur Xavier Hourcq est assermenté par le Président et entre en fonction immédiate en tant que conseiller communal, suite à la démission de Monsieur Philippe de Korodi.

Le prochain conseil communal aura lieu le 13 décembre 2011 à 20h00.

Le Bureau du Conseil communal

BegBrèves

Soirée de la fanfare

Cette année, la fanfare «La Lyre» nous annonce un petit changement de programmation pour sa traditionnelle soirée: le concert aura lieu comme d'habitude le samedi soir à 20h15 et, en plus, le dimanche à 17h, pour permettre aux familles et personnes âgées d'y participer. La présidente, Simone Jaquet, nous assure que le programme sera très varié et qu'il y en aura pour tous!

Cartes journalières CFF à disposition

La commune de Begnins met à la disposition des habitants de Begnins deux cartes journalières CFF. Elles permettent de voyager durant une journée dans toute la Suisse. Elles donnent accès aux trains, bus, bateaux et téléphériques. Elles coûtent 45 francs l'unité pour les transports en semaine et 50 francs le week-end. Il n'est pas nécessaire de posséder un abonnement demi-tarif. Elles sont à réserver auprès de l'administration communale. Renseignements: 022 366 21 08 ou 022 366 30 40.

Pour renouveler ou obtenir une **carte d'identité**: présentez-vous personnellement à l'Administration communale avec vos anciens documents, muni d'une photo d'identité, faite si possible chez un photographe. Le prix de la carte d'identité est de 70 francs. Il faut compter un délai de trois semaines pour l'obtention de ce document. Par contre, il n'est plus possible de faire renouveler son passeport à Begnins. Pour cela, il faut dorénavant se rendre à Lausanne.

Tous les habitants de Begnins peuvent obtenir un rabais sur les entrées pour la **piscine de Bassins**. Ces réductions vont de 15 à 30 % suivant le type d'entrée ou d'abonnement. Vous pouvez les obtenir auprès du bureau communal de Bassins, dont voici les heures d'ouverture: 7h30 à 11h30 du lundi au vendredi, et 18h30 à 19h30 le lundi. Attention, ces rabais ne peuvent pas être obtenus directement à l'entrée de la piscine.

La déchetterie sur le départ

Assurément, c'est l'un des endroits les plus fréquentés du village. On y fait aisément un arrêt, en passant, pour remplir son devoir de citoyen responsable. Notre déchetterie, située au chemin de Fleuri, est pratique et facile d'accès, deux qualités essentielles pour un lieu indispensable, au vu des quantités de déchets recyclés durant l'année. Le papier vient en tête des matières déposées à la décharge. Imaginez-vous au sommet d'une énorme montagne de journaux et de paperasses de 81'000 kg amassés en une année. Plus concrètement, ce poids représente près de 2000 journaux par jour. Le verre est récupéré à raison de 73'000 kg par année, soit 420 bouteilles par jour et 31'500 kg de carton par année, soit plus de 120 petits cartons d'emballage par jour. L'entretien de l'endroit représente, pour un ouvrier communal, une masse de travail correspondant à 3 ou 4 heures quotidiennes, y compris le samedi.

Bien que les utilisateurs soient satisfaits des équipements et de son emplacement actuels, la déchetterie devra être déplacée dans un avenir proche, car le projet d'agrandissement du collège prévoit d'aménager la place



accolée à la salle de gym en cour de récréation. Vraisemblablement, donc la déchetterie sera déménagée en dehors du village et sera gérée en collaboration avec une ou plusieurs autres communes, comme le préconise le Canton, qui doit aussi donner son aval quant au choix du futur emplacement. A l'heure actuelle, plusieurs projets sont à l'étude par la municipalité.

Les employés de la voirie voient ce changement d'un bon œil. Une déchetterie au centre du village a pour inconvénient d'être trop visible et sa facilité d'accès incite à enfreindre les heures d'ouverture, car une simple chaîne ne dissuade pas les tricheurs.

J'ai rencontré, sur place, plusieurs villageois, un samedi, le jour qui connaît le plus d'affluence avec le lundi. Ils n'appréhendent pas du tout ce changement. Cela ne modifiera pas vraiment leurs habitudes, puisqu'ils viennent déposer leurs déchets en voiture, comme une grande majorité des usagers.

Ce changement posera, cependant, de réels désagréments aux personnes non motorisées, telles les personnes âgées ou handicapées ainsi que les enfants. La municipalité et la voirie sont conscientes du problème et prennent à cœur de trouver une solution simple qui devrait plaire à tous.

Je profite de l'opportunité que me donnent ces quelques lignes et je m'associe aux Begnois afin de saluer le travail formidable que livre la voirie pour que notre village reste un lieu si agréable à vivre.

Géraldine Chytil

Votre agenda

Janvier

- 11 Age d'Or: choucroute garnie
- 20 Cave du Margaux: Al Blatter
- 25 Age d'Or: loto et collation

Février

- 3 Foot: match de jass
- 3 Cave du Margaux: Sevrine Vaena Quartet
- 8 Age d'Or: fondue + film
- 17 Cave du Margaux: Della Maestra Sextet
- 22 Age d'Or: jeux divers et collation

Mars

- 7 Age d'Or: repas
- 10-11 La Lyre: soirée annuelle
- 24 Ski Club: soirée fin de saison
- 25 Unihockey: championnat
- 28 Age d'Or: repas surprise
- 28 DON DU SANG à Gland, salle communale de 13h30 à 19h15
- 31.03-01.04 Gym: masters

« Parking » à Sarraux-Dessous

Le 26 novembre, dans une ambiance très festive, le groupe « Parking » a donné un concert pop/rock mâtiné parfois de sonorités country, dans la cave de Sarraux-Dessous.

Ci-contre: la chanteuse Hilde Kas.



La « grande soirée » de la gym



Les 26 et 27 novembre, la Gymnastique de Begnins a quitté la Terre en direction de l'espace. Un thème bien choisi pour présenter le merveilleux travail accompli cette année par les moniteurs et les athlètes. Cet événement, cher au village, a attiré, comme de coutume, un très nombreux public.